REVENU QUÉBEC

# Déclaration pour la retenue d'impôt 2024

Vous devez remplir ce formulaire et le remettre à votre employeur ou au payeur pour qu'il détermine l'impôt à retenir sur les sommes qu'il vous verse. Avant de remplir ce formulaire, lisez attentivement la partie « Instructions ».

## 1 Renseignements sur l'employée ou l'employé ou sur la ou le bénéficiaire (écrivez en majuscules)

Nom de famille

Prénom

Numéro de l'employée ou de l'employé ou de la ou du bénéficiaire

Date de naissance
A A A A M M J J

Numéro d'assurance sociale

## 2 Montants des crédits d'impôt personnels

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Montant personnel de base.** Inscrivez 18 056 $. Si vous avez plus d'un employeur ou d'un payeur à la fois en 2024 et que vous avez déjà demandé à l'un d'eux de tenir compte de ce montant, passez à la ligne 10 et inscrivez-y 0 $. | | | | 1 | |
| **Montant transféré d'un conjoint à l'autre** | | | | | |
| Montant maximal pour conjoint | | 1a | **18 056 $** | | |
| Revenu imposable estimatif de votre conjoint pour 2024 | – | 1b | | | |
| Montant de la ligne 1a moins celui de la ligne 1b. Si le résultat est négatif, inscrivez 0. | = | | | + ▶ 2 | |
| **Montant pour personnes à charge** (grille de calcul 1) | | | | + 3 | |
| **Montant pour déficience grave et prolongée des fonctions mentales ou physiques** | | | | + 5 | |
| **Montant accordé en raison de l'âge ou pour personne vivant seule ou pour revenus de retraite** (grille de calcul 2) | | | | + 6 | |
| Additionnez les montants des lignes 1 à 6. | | | | = 7 | |
| **Montant pour prolongation de carrière** (grille de calcul 3) | | | | + 9 | |
| Additionnez les montants des lignes 7 et 9. **Montants des crédits d'impôt personnels** | | | | = 10 | |

## 3 Retenue supplémentaire d'impôt

| | | |
|---|---|---|
| Inscrivez le montant que vous désirez faire ajouter à la retenue d'impôt effectuée sur chaque paie. **Retenue supplémentaire d'impôt** | 11 | |

## 4 Déductions

Inscrivez les déductions dont votre employeur ou le payeur doit aussi tenir compte pour calculer la retenue d'impôt.

| | | |
|---|---|---|
| Déduction relative au logement pour particulier habitant une région éloignée reconnue | 14 | |
| Déduction pour une pension alimentaire qui n'est pas défiscalisée | + 15 | |
| Additionnez les montants des lignes 14 et 15 (notez que votre employeur ou le payeur divisera ce montant par le nombre de paies qui restent dans l'année). **Déductions** | = 19 | |

## 5 Exonération

Si vous demandez une exonération de la **retenue d'impôt** sur vos revenus d'emploi pour 2024, cochez la case 20. 20 ☐

## 6 Signature

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Signature

Date

# Déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2024

**Lisez la page 2 de ce formulaire avant de le remplir. Votre employeur ou payeur utilisera ce formulaire pour déterminer l'impôt à retenir.**

Remplissez ce formulaire en vous basant sur l'information qui correspond le mieux à votre situation.

Si vous ne remplissez pas ce formulaire, vos retenues d'impôt seront calculées uniquement en fonction du montant personnel de base estimé par votre employeur ou payeur selon le revenu qu'il vous paie.

| Nom de famille | Prénom et initiale(s) | Date de naissance (AAAA/MM/JJ) | Numéro d'employé |
|---|---|---|---|
| | | | |

| Adresse | Code postal | **Réservé aux non-résidents**<br>Pays de résidence permanente | Numéro d'assurance sociale |
|---|---|---|---|
| | | | |

**1. Montant personnel de base** – Toute personne qui réside au Canada peut demander le montant personnel de base de 15 705 $. Toutefois, si votre revenu net de toutes provenances sera supérieur à 173 205 $ et que vous indiquez 15 705 $, vous pourriez avoir un solde dû dans votre déclaration de revenus et de prestations à la fin de l'année d'imposition. Si vous prévoyez avoir un revenu supérieur à 173 205 $, vous pouvez demander un montant partiel. Pour calculer ce montant, remplissez la section appropriée du formulaire TD1-WS, Feuille de calcul pour la déclaration des crédits d'impôt personnels pour 2024, et inscrivez le montant calculé ici. _____

**2. Montant canadien pour aidants pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience** – Un seul des parents pourra demander le crédit de 2 616 $ pour chaque enfant ayant une déficience né en 2007 ou après, si l'enfant réside avec ses parents tout au long de l'année. Si l'enfant ne réside pas avec ses deux parents tout au long de l'année, le parent qui a droit au « Montant pour une personne à charge admissible » à la ligne 8 pourra aussi demander le montant canadien pour aidant naturel pour l'enfant. _____

**3. Montant en raison de l'âge** – Si votre revenu net pour l'année est de 44 325 $ ou moins et que vous avez 65 ans ou plus le 31 décembre 2024, inscrivez 8 790 $. Vous pouvez inscrire un montant partiel si votre revenu net pour l'année se situe entre 44 325 $ et 102 925 $. Pour calculer un montant partiel, remplissez la section de la ligne 3 du formulaire TD1-WS. _____

**4. Montant pour revenu de pension** – Si vous prévoyez recevoir durant l'année des paiements réguliers d'une caisse de retraite ou d'un régime de pension (sauf les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, la pension de la Sécurité de la vieillesse ou le supplément de revenu garanti), inscrivez **le montant le moins élevé** : 2 000 $ ou le montant estimatif de vos revenus annuels de pension. _____

**5. Frais de scolarité (temps plein et temps partiel)** – Remplissez cette section si vous êtes un étudiant à l'université, au collège ou dans un établissement d'enseignement reconnu par Emploi et Développement social Canada et que vous paierez plus de 100 $ de frais de scolarité par établissement. Inscrivez le total de vos frais de scolarité que vous paierez si vous êtes un étudiant à temps plein ou partiel. _____

**6. Montant pour personnes handicapées** – Si vous demandez le montant pour personnes handicapées dans votre déclaration de revenus et de prestations en utilisant le formulaire T2201, Certificat pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées, inscrivez 9 872 $. _____

**7. Montant pour époux ou conjoint de fait** – Inscrivez la différence entre le montant de la ligne 1 (ligne 1 plus 2 616 $ si votre époux ou conjoint de fait a une **déficience**) et le revenu net estimatif de votre époux ou conjoint de fait pour l'année si les **deux** conditions suivantes sont remplies :

- vous subvenez aux besoins de votre époux ou de votre conjoint de fait qui demeure avec vous;
- le revenu net annuel de votre époux ou conjoint de fait pour l'année est inférieur au montant de la ligne 1 (ligne 1 plus 2 616 $ si votre époux ou conjoint de fait a une **déficience**).

Dans tous les cas, allez à la ligne 9 si votre époux ou conjoint de fait a une déficience et a un revenu net pour l'année de 28 041 $ ou moins. _____

**8. Montant pour une personne à charge admissible** – Inscrivez la différence entre le montant de la ligne 1 (ligne 1 plus 2 616 $ si votre personne à charge admissible a une **déficience**) et le revenu net estimatif de votre personne à charge admissible pour l'année si **toutes** les conditions suivantes sont remplies :

- vous **n'avez pas** d'époux ou de conjoint de fait, ou vous **avez** un époux ou un conjoint de fait qui ne vit pas avec vous, qui ne subvient pas à vos besoins et qui n'a pas besoin de vous pour subvenir à ses besoins;
- vous subvenez aux besoins d'une personne à charge qui vous est apparentée et qui vit avec vous;
- le revenu net de la personne à charge pour l'année est inférieur au montant de la ligne 1 (ligne 1 plus 2 616 $ si votre personne à charge admissible a une **déficience** et que vous **ne pouvez pas** demander pour cette personne le **montant canadien pour aidant naturel pour enfants âgés de moins de 18 ans**).

Dans tous les cas, allez à la ligne 9 si votre personne à charge a **18 ans ou plus**, a une **déficience** et a un revenu net pour l'année de 28 041 $ ou moins. _____

**9. Montant canadien pour aidant naturel pour une personne à charge admissible ou époux ou conjoint de fait** – Remplissez cette section si, à un moment quelconque de l'année, vous subvenez aux besoins d'une personne à charge admissible ayant une **déficience** (âgée de 18 ans ou plus) **ou** d'un époux ou d'un conjoint de fait ayant une **déficience** dont le revenu net pour l'année est 28 041 $ ou moins. Pour calculer un montant que vous pouvez inscrire ici, remplissez la section de la ligne 9 du formulaire TD1-WS. _____

**10. Montant canadien pour aidant naturel pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus** – Si, à un moment quelconque de l'année, vous subvenez aux besoins d'une personne de 18 ans ou plus ayant une **déficience** (**autre que** l'époux ou le conjoint de fait ou la personne à charge admissible pour laquelle vous avez demandé un montant à la ligne 9, ou pour laquelle vous avez pu demander un montant si leur revenu net pour l'année était moins que 15 705 $) dont le revenu net pour l'année est de 19 666 $ ou moins, inscrivez 8 375 $. Vous pouvez inscrire un montant partiel si son revenu net pour l'année est entre 19 666 $ et 28 041 $. Pour calculer un montant partiel, remplissez la section de la ligne 10 du formulaire TD1-WS. Cette feuille de travail peut également être utilisée pour calculer votre partie du montant si vous partagez ce montant avec un autre aidant naturel qui subvient aux besoins de la même personne à charge. Vous pouvez demander ce montant pour plus d'une personne à charge âgées de 18 ans ou plus ayant une déficience. _____

**11. Montants transférés de votre époux ou conjoint de fait** – Si votre époux ou conjoint de fait n'utilise pas en totalité certains de ses montants (frais de scolarité, montant en raison de l'âge, montant pour revenu de pension, montant pour personnes handicapées) dans sa déclaration de revenus et de prestations, inscrivez le montant qu'il n'utilise pas. _____

**12. Montants transférés d'une personne à charge** – Si une personne à votre charge n'utilise pas en totalité son montant pour personnes handicapées dans sa déclaration de revenus et de prestations, inscrivez le montant qu'elle n'utilise pas. Si votre enfant à charge ou un de vos petits-enfants à charge ou celui de votre époux ou conjoint de fait n'utilise pas en totalité ses frais de scolarité dans sa déclaration de revenus et de prestations, inscrivez le montant qu'il n'utilise pas. _____

**13. MONTANT TOTAL DE LA DEMANDE** – Additionnez les montants des lignes 1 à 12.
Votre employeur ou payeur utilisera ce montant pour déterminer l'impôt à retenir. _____

## Remplir le formulaire TD1

Remplissez ce formulaire **seulement** si **l'une** des situations suivantes s'applique a vous :

- vous avez un nouvel employeur ou un nouveau payeur et vous recevrez un traitement, un salaire, des commissions, des prestations d'assurance-emploi, une pension ou toute autre rémunération;
- vous voulez faire un changement aux montants déjà demandés (par exemple, le nombre de personnes à votre charge admissibles a changé);
- vous demandez une déduction pour les habitants de zones visées par règlement;
- vous voulez augmenter le montant d'impôt que vous faites retenir à la source.

Signez et datez votre formulaire, et remettez-le à votre employeur ou payeur.

## Plus d'un employeur ou payeur en même temps

☐ Si vous avez plus d'un employeur ou payeur en même temps et que vous avez déjà demandé des crédits d'impôt personnels dans un autre formulaire TD1 pour 2024, vous **ne pouvez pas** les demander de nouveau. Si votre revenu total de toutes provenances sera plus élevé que les crédits d'impôt personnels que vous avez déjà demandés sur un autre formulaire TD1, cochez cette case, inscrivez « 0 » à la Ligne 13 et ne remplissez pas les Lignes 2 à 12.

## Total des revenus est inférieur au montant total de la demande

☐ Si le total de vos revenus de **tous** vos employeurs et payeurs pour l'année est **inférieur** au montant inscrit à la ligne 13, cochez cette case. Votre employeur ou payeur ne retiendra pas d'impôt sur vos gains.

## Pour les non-résidents seulement (Cochez la case qui s'applique à vous.)

En tant que non-résident du Canada, est-ce que 90 % ou plus de votre revenu de toutes provenances est inclus dans le calcul de votre revenu imposable au Canada pour 2024?

☐ Oui (Remplissez la page précédente.)

☐ Non (Inscrivez « 0 » à la ligne 13 et ne remplissez pas les lignes 2 à 12 puisque vous n'avez pas droit aux crédits d'impôt personnels.)

Communiquez avec les demandes de renseignements relatives à l'impôt et aux non-résidents au **1-800-959-7383** si vous êtes incertain de votre statut de résidence.

## Déclaration provinciale ou territoriale des crédits d'impôt personnels

Vous devez aussi remplir un formulaire TD1 provincial ou territorial si le montant à la ligne 13 est supérieur à 15 000 $. Utilisez le formulaire TD1 de votre province ou territoire d'**emploi** si vous êtes un employé. Utilisez celui de votre province ou territoire de **résidence** si vous recevez une pension. Votre employeur ou payeur utilisera ce formulaire fédéral et le formulaire TD1 provincial ou territorial le plus récent pour déterminer l'impôt à retenir.

Votre employeur ou payeur retiendra l'impôt provincial ou territorial en vous accordant le montant personnel de base de la province ou du territoire si vous demandez le montant personnel de base **seulement**.

**Remarque** : Vous pourriez demander le montant pour enfants sur le formulaire TD1SK, Déclaration des crédits d'impôt personnels de la Saskatchewan pour 2024 si vous résidez en Saskatchewan et que vous avez des enfants âgés de moins de 18 ans en 2024. Par conséquent, vous voudrez peut-être remplir le formulaire TD1SK même si vous demandez **seulement** le montant personnel de base au recto du présent formulaire.

## Déduction pour les habitants de zones visées par règlement

Vous pouvez demander l'une des déductions suivantes si vous vivez au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon ou dans une autre zone **nordique** visée par règlement pendant plus de six mois consécutifs commençant ou finissant en 2024 :

- 11,00 $ pour chaque jour où vous vivez dans une zone nordique visée par règlement;
- 22,00 $ pour chaque jour où vous vivez dans une zone nordique visée par règlement si, durant cette période, vous maintenez et occupez une habitation et que vous êtes la seule personne de cette habitation à demander cette déduction.

$

Le montant pour la résidence d'un employé qui habite dans une zone **intermédiaire** visée par règlement est égal à 50 % du total des montants ci-dessus.

Pour en savoir plus, allez à **canada.ca/impots-habitants-regions-eloignees**.

## Impôt additionnel à retenir

Vous voudrez peut-être faire augmenter les retenues d'impôt si vous recevez d'autres revenus, y compris ceux qui ne proviennent pas d'un emploi (par exemple, prestations du RPC ou du RRQ ou pension de sécurité de la vieillesse). Il est possible que vous ayez moins d'impôt à payer lorsque vous remplir et envoyer votre déclaration de revenus et de prestations en faisant ce choix. Inscrivez le montant additionnel d'impôt que vous voulez que l'on retienne sur chaque paiement pour faire ce choix. Vous devrez remplir ce formulaire à nouveau si vous désirez modifier ce montant plus tard.

$

## Réduction des retenues d'impôt

Vous pouvez demander une réduction de vos retenues d'impôt à la source si vous avez droit à des déductions ou à des crédits d'impôt non remboursables qui ne figurent pas sur ce formulaire (par exemple, versements périodiques à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), frais de garde d'enfant, dépenses d'emploi, dons de bienfaisance, frais de scolarité et montant relatif aux études inutilisés qui proviennent de l'année précédente). Pour ce faire, remplissez le formulaire T1213, Demande de réduction des retenues d'impôt à la source, pour obtenir une lettre d'autorisation de votre bureau des services fiscaux. Remettez la lettre d'autorisation à votre employeur ou payeur. Vous n'avez pas besoin d'une lettre d'autorisation si votre employeur retient des cotisations à un REER sur votre salaire.

## Formulaires et publications

Pour obtenir nos formulaires et publications, allez à **canada.ca/arc-formulaires-publications** ou composez le **1-800-959-7775**.

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis et utilisés aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale, autochtone ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 120 sur Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements en allant à **canada.ca/arc-renseignements-sur-les-programmes**.

## Attestation

J'atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets.

Signature _____ Date _____

**Faire une fausse déclaration constitue une infraction grave.**

**Service PRASE**
500, rue Murray, local EM-0300
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
Téléphone : 819 780-2220, poste 47777, options 1 - 1
Sans frais : 1 855 780-2200, options 1 - 1
Télécopieur : 819 780-1821
www.csss-iugs.ca/prase
prase.remuneration.estrie@ssss.gouv.qc.ca

*Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke*
Québec

# DOCUMENTS REQUIS POUR DÉTERMINER LE SALAIRE

## IDENTIFICATION DE LA PERSONNE SALARIÉE

N° MATRICULE : _____

Nom : _____ Prénom : _____

## DOCUMENTS REQUIS

| POUR DÉTERMINATION DE VOTRE RÉMUNÉRATION (SALAIRE) | Cochez si document(s) inclus | Cochez si document(s) à venir |
|---|---|---|
| • Attestations d'expérience incluant les renseignements suivants :<br>○ Nom de l'employeur<br>○ Titre d'emploi occupé<br>○ Date de début et de fin d'emploi<br>○ Nombre d'heures totales acquises par titre d'emploi occupé (statut Temps partiel)<br>○ Période(s) d'absence (date de début et de fin d'absence)<br>○ Signature de l'employeur | ☐<br>Nombre : _____ | ☐<br>Nombre : _____ |
| • Diplômes (si différents de ceux remis à l'entrevue) | ☐ | ☐ |
| • Relevés de notes (si différents de ceux remis à l'entrevue) | ☐ | ☐ |

Pour les contractuels, svp remplir la fiche résumée de contrat (F-054)

## INFORMATIONS SERVANT À DÉTERMINER LA RÉMUNÉRATION ET LE DÉLAI PRESCRIT

À votre premier jour de travail, votre salaire se situe au **1er échelon de votre titre d'emploi**. Vous devez nous faire parvenir vos diplômes et/ou relevés de notes, ainsi que vos attestations d'expériences pertinentes acquises, incluant tous les renseignements requis afin que nous puissions déterminer votre rémunération.

**À défaut** de nous fournir les documents demandés **dans les 60 jours calendriers** suivant votre date d'embauche, **aucune rétroaction de paiement ne vous sera versée passé ce délai.**

Il est important de fournir tous vos documents puisque votre rémunération sera établie en fonction des attestations et diplômes qui seront joints à votre dossier au moment du traitement. Aucun rappel ne sera effectué advenant des documents manquants.

## RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE RÉSEAU

Il vous est possible de faire reconnaître toutes les années de service accumulées dans le réseau de la santé et des services sociaux aux fins de détermination de votre quantum de congés annuels.

Pour ce faire, vous devez fournir les attestations de travail ou d'expérience de vos anciens employeurs du réseau qui ne font pas partie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

## AUTRES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Recevez-vous une prestation de retraite? ☐ **OUI** ☐ **NON** *(si vous cochez Non, passez à la section Signature)*

Si oui, de quel régime recevez-vous cette prestation : ☐ RREGOP ☐ RRPE ☐ RRAS ☐ RRAPSC ☐ RRMSQ

Depuis quelle date recevez-vous cette prestation de retraite? _____

☐ AUTRE (spécifiez) : _____

*Si vous cotisez présentement à l'un de ces régimes de retraite (RREGOP, RRPE, RRAS) chez un autre employeur et que vous prévoyez prendre votre retraite chez celui-ci, il est important de demander votre retraite également dans notre établissement et ce, à la même date que chez l'autre employeur.*

## SIGNATURE

**Assurez-vous que tous vos documents sont bien identifiés avec votre nom et votre numéro de matricule.**

**J'atteste avoir pris connaissance des renseignements.**

Signature de la personne salariée : _____ Date : _____

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Québec

# RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES MEMBRES DE L'APTS – SSQ GROUPE FINANCIER

*Taux applicables à compter du 1er avril 2023*

| CONTRAT X0830 | MALADIE DE BASE | MALADIE INTERMÉDIAIRE | MALADIE SUPÉRIEURE | RÉGIME SOINS DENTAIRES | COMPLÉMENTAIRE I |
|---|---|---|---|---|---|
| ADMISSIBILITÉ | Temps complet permanent ou temps partiel permanent à 70 % et plus : 30 jours (1 mois de la date d'embauche)<br>AUTRES : 90 jours (3 mois de la date d'embauche) | | | | |
| DESCRIPTION SOMMAIRE | • Frais de médicaments 80 % ;<br>• Assurance voyage et annulation voyage ;<br>• Transport ambulancier ;<br>• Quelques fournitures médicales. | • Frais de médicaments 80 % ;<br>• Assurance voyage et annulation voyage ;<br>• Transport ambulancier ;<br>• Chambre semi-privée ;<br>• Quelques professionnels de la santé. | • Frais de médicaments 80 % ;<br>• IDEM à intermédiaire avec plus de professionnels de la santé et plus de remboursements ;<br>• Examens de la vue, lunettes, appareil auditif, etc. | • Soins préventifs 80 %<br>• Soins de base 80 %<br>• Restauration majeure et prothèses 50 % | • Ass. salaire de longue durée<br>• Ass. vie de base<br>↳ 1 fois le salaire annuel brut<br>• Ass. vie add.<br>↳ 1, 2 ou 3 fois le salaire annuel brut<br>• Ass. vie add. du conjoint<br>↳ 1 à 10 tranches de 10 000 $, max. 100 000 $<br>• Mutation accidentelle<br>↳ **MA** 15 000 $ à 60 000 $<br>• Ass. vie conjoint et enfants<br>↳ 5 000 $ |

**COTISATION (par période de 14 jours)**

| Salarié à TC ou à plus de 70 % du TC | Ind. | Mono. | Couple | Fam. | Ind. | Mono. | Couple | Fam. | Ind. | Mono. | Couple | Fam. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Employé<br>Employeur | 46,03 $<br>7,17 $ | 60,98 $<br>17,91 $ | 88,48 $<br>17,91 $ | 109,36 $<br>17,91 $ | 59,44 $<br>7,17 $ | 80,83 $<br>17,91 $ | 115,29 $<br>17,91 $ | 141,44 $<br>17,91 $ | 82,10 $<br>7,17 $ | 114,55 $<br>17,91 $ | 160,60 $<br>17,91 $ | 195,83 $<br>17,91 $ |

| Salarié à moins de 70 % du TC | Ind. | Mono. | Couple | Fam. | Ind. | Mono. | Couple | Fam. | Ind. | Mono. | Couple | Fam. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Employé<br>Employeur | 49,61 $<br>3,59 $ | 69,93 $<br>8,96 $ | 97,43 $<br>8,96 $ | 118,31 $<br>8,96 $ | 63,02 $<br>3,59 $ | 89,78 $<br>8,96 $ | 124,24 $<br>8,96 $ | 150,39 $<br>8,96 $ | 85,68 $<br>3,59 $ | 123,50 $<br>8,96 $ | 169,55 $<br>8,96 $ | 204,78 $<br>8,96 $ |

**Ind. =** 18,23 $
**Mono. =** 29,55 $
**Couple. =** 36,46 $
**Fam. =** 48,75 $

Ass. salaire → 0,779 %
Vie base → 0,088 %
MMA → 0,16 $

***Vie conjoint et enfants :***
Mono. → 0,08 $
Couple → 0,20 $
Fam. → 0,28 $
***Ass. vie additionnelle :***
voir dépliant

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| RÉGIME OBLIGATOIRE OU FACULTATIF | Obligatoire si vous êtes avec la RAMQ pour l'assurance médicaments | Facultatif<br>Participation obligatoire minimale de 24 mois | Facultatif<br>Participation obligatoire minimale de 24 mois | Facultatif ou participation obligatoire minimale de 48 mois | Obligatoire |
| DROIT D'EXEMPTION | Oui | Oui | Oui | Oui, si garantie similaire avec autre contrat | Oui, voir conditions |

**Note : ces primes ne comprennent pas la taxe de 9 %.**
**Pour toute information, veuillez communiquer avec le secteur des assurances collectives (PRASE) au numéro de téléphone sans frais : 1 855 780-2200, options 2 - 1.**

**Service PRASE**
500 Murray, local EM-0300
Sherbrooke (Québec) J1G 2K6
Téléphone : 819 780-2220, poste 47777, options 2 - 1
Télécopieur : 819 780-1821
www.csss-iugs.ca/prase
prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca

*Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke*
Québec

# INFORMATIONS ESSENTIELLES POUR REMPLIR VOTRE FORMULAIRE D'ADHÉSION

## SSQ Groupe financier
## Syndicat APTS

(Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux)

1. **Le formulaire d'adhésion à l'assurance collective doit être rempli OBLIGATOIREMENT que vous soyez déjà couvert(e) par une assurance ou non.**

   Voici les 2 situations possibles :

| Situation 1<br>**Je suis actuellement couvert(e) par un autre employeur, ou par l'assurance de mon conjoint ou celle de mes parents** | Situation 2<br>**Je suis assuré(e) par la RAMQ ou je ne suis pas couverte par un autre assureur, je dois donc adhérer à l'assurance** |
|---|---|
| Vous devez remplir le formulaire d'assurance en cochant la case « **Exemption** ». (voir exemple dans la section adhésion du formulaire)<br>ET<br>Vous devez fournir les preuves de l'existence de cette assurance, soit une :<br>✓ photocopie de la carte d'assurance<br>OU<br>✓ photocopie du certificat d'assurance<br>OU<br>✓ lettre de confirmation de l'employeur<br><br>* *Toutefois, si vous avez donné votre démission écrite chez un autre employeur du réseau de la santé, svp nous indiquer la date de fin de lien d'emploi, puisque si votre départ est à l'intérieur de 30 jours, vous êtes admissible dès votre date d'embauche.* | Vous devez remplir le formulaire d'assurance et annuler l'assurance pour laquelle vous êtes inscrit(e) :<br><br>Si vous êtes couvert(e) par le contrat d'un autre établissement du réseau de la santé* et que votre lien d'emploi est toujours maintenu (liste de rappel), vous devez aviser l'autre employeur pour la procédure à suivre afin de mettre fin à l'assurance selon la date de prise d'effet de la période d'admissibilité du nouveau contrat.<br><br>Si vous êtes inscrits à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) vous devez obligatoirement vous désactiver de ce programme (voir dépliant Service PRASE – Assurances collectives) |
| *A noter que dans les deux situations vous devez OBLIGATOIREMENT remplir le formulaire d'adhésion qui vous sera remis lors de votre journée d'accueil et retourner le tout dans les 14 jours suivant votre embauche.*<br><br>*Après ce délai, le régime d'assurance obligatoire sera inscrit à votre dossier avec une protection minimale individuelle, tel que stipulé à la brochure d'assurance disponible sur le site web PRASE.* | |

## Comment déterminer le statut du contrat d'assurance

Le statut du contrat d'assurance est généralement déterminé par les personnes à assurer :

**Individuel** : la personne salariée uniquement est assurée.

**Couple** : la personne salariée et sa personne conjointe sont assurées.

**Monoparental** : la personne salariée et ses enfants sont assurés (particularités selon le contrat de l'assureur).

**Familial** : la personne salariée, ainsi que son conjoint et les enfants à sa charge sont assurés.

## Qu'est-ce qu'une personne à charge

**Un conjoint**, c'est-à-dire une personne mariée ou unie civilement à une autre personne.

**Un conjoint de fait**, c'est-à-dire une personne qui cohabite depuis au moins un an avec une autre personne. Deux personnes sont considérées comme conjoints de fait immédiatement si un enfant naît de leur union.

**Un enfant** :

- un enfant âgé de moins de 18 ans;
- un enfant est aussi considéré à charge s'il est âgé de moins de 26 ans et qu'il étudie à temps complet dans un établissement d'enseignement reconnu (des preuves de fréquentation scolaire devront être fournies à l'assureur chaque session);
- un enfant est également considéré à charge s'il est âgé de 18 ans et plus et qu'il est atteint d'une invalidité totale ou d'une déficience fonctionnelle.

**Un couple**, c'est à dire la personne adhérente et son conjoint.

## 2. Si je suis retraité, est-ce que j'ai accès à l'assurance collective?

| Situation 1<br>**Je suis retraité(e)**<br>**et je bénéficie du régime de retraite RREGOP**<br>(réseau de la santé, de l'éducation et Fonction publique) | Situation 2<br>**Je suis retraité, mais je ne bénéficie pas du régime de retraite RREGOP**<br>(réseau de la santé, de l'éducation et Fonction publique) |
|---|---|
| Vous n'êtes plus admissible à l'assurance collective.<br><br>**Vous n'avez pas à remplir le formulaire d'adhésion aux assurances collectives.** | Veuillez remplir le formulaire d'adhésion et nous l'acheminer **dans les 14 jours** suivant votre embauche.<br><br>Si vous êtes inscrits à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) vous devez obligatoirement vous désactiver de ce programme (voir dépliant Service PRASE – Assurances collectives) |

## 3. Où et comment retourner mon formulaire d'assurance?

Vous avez 4 façons de nous retourner le formulaire :

- Par télécopieur au 819 780-1821
- Par courriel à prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca (photo claire et complète du formulaire acceptée)
- Remettre le formulaire (si applicable : preuve d'assurance avec votre nº d'employé) lors de votre journée d'accueil
- Par la poste à l'adresse mentionnée en bas de page

**Assurez-vous d'écrire lisiblement.**

**Pour toute question, veuillez communiquer avec le secteur des assurances collectives (PRASE) au 819 780-2220, poste 47777, option 2 puis option 1.**

**DEMANDE D'ADHÉSION** ✓
Remplir les sections pertinentes ◀ **DEMANDE DE CHANGEMENT** ☐

SSQ Groupe financier

**LA PERSONNE ADHÉRENTE DOIT REMPLIR LES SECTIONS 1-2-3-7 ET LES SECTIONS 4 ET 6 SI NÉCESSAIRE**
**L'EMPLOYEUR DOIT REMPLIR LA SECTION 5**
**LA SECTION 8 EST RÉSERVÉE À SSQ**

C.P. 10500, succursale Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4H6

## 1 IDENTIFICATION DE LA PERSONNE ADHÉRENTE

| 1.1 Nom | 1.2 Prénom | 1.3 N° d'assurance sociale |
|---|---|---|
| | | |

## 2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

| 2.1 Adresse | 2.2 Code postal |
|---|---|
| | |

| 2.3 N° tél. au travail | 2.4 N° tél. à la résidence | 2.5 Date de naissance (A M J) | 2.6 Sexe | 2.7 Communication |
|---|---|---|---|---|
| | | | M ☐ F ☐ | Fr. ☐ Ang. ☐ |

| 2.8 Ancien établissement du réseau de la santé et des services sociaux | 2.9 Date de départ (A M J) |
|---|---|
| | |

## DÉSIGNATION DE LA PERSONNE CONJOINTE (Remplir seulement si vous prenez l'assurance-vie additionnelle pour la personne conjointe.)

| Nom | Prénom | Date de naissance (année mois jour) | Sexe (M F) |
|---|---|---|---|
| | | | |

## 3 RÉGIMES

| 3 RÉGIMES | ADHÉSION | CHANGEMENT |
|---|---|---|
| **3.1 RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE (obligatoire)**<br>Vous devez choisir un seul des régimes suivants :<br>• Maladie de base<br>• Maladie intermédiaire<br>• Maladie supérieur<br>**(Voir notes 1, 2, 3 et 4 en page 3)** | Ind Mono Couple Fam Exemption * | Ind Mono Couple Fam Exemption * Retrait |
| **3.2 RÉGIME D'ASSURANCE SOINS DENTAIRES (facultatif)**<br>**(Voir notes 1, 2, 3 et 4 en page 3)** | Ind Mono Couple Fam Exemption * | Ind Mono Couple Fam Exemption * |
| **3.3 RÉGIME COMPLÉMENTAIRE I (obligatoire)** | | |
| **a) Assurance vie de base de la personne adhérente**<br>(1 fois le salaire annuel brut) | Obligatoire **(voir note 5 en page 4)** | |
| **b) Assurance vie additionnelle de la personne adhérente**<br>(1, 2 ou 3 fois le salaire annuel brut)<br>**(Voir note 7 en page 4)** | _____ fois (indiquez le nombre de fois le salaire annuel brut désiré) | |
| **c) Assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge** | Obligatoire **(voir note 6 en page 4)** | |
| **d) Assurance vie additionnelle de la personne conjointe**<br>(1 à 10 tranches de 10 000 $)<br>**(Voir note 7 en page 4)** | _____ tranche(s) de 10 000 $ (indiquez le nombre de tranches désiré) | |
| **e) Assurance salaire de longue durée** | Obligatoire | |

Dans la section 3, cochez la case correspondant au choix dans la sous-section Adhésion. Si vous souhaitez obtenir une exemption du régime d'assurance, veuillez fournir une copie de votre preuve d'assurance active (copie de la carte ou du certificat).

Combinaison de statuts de protection permise. Ex. : Base Fam. ou Mono et soins dentaires Indiv. Voir le tableau en page 3 du formulaire.

* La section 5.13 doit être remplie par l'employeur.

**ÉVÉNEMENT** justifiant la demande de changement. Indiquez la date de l'événement (A M J)
(Pour la cohabitation, indiquer la date de **DÉBUT**)

1. COHABITATION (Vie maritale) ☐
   1.1 Un enfant est-il issu de l'union?
   Si oui, date de naissance de l'enfant (A M J)
2. MARIAGE OU UNION CIVILE ☐
3. ADOPTION ☐
4. NAISSANCE
5. PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT ☐
6. SÉPARATION ☐
7. DIVORCE ☐
8. CESSATION DE L'ASSURANCE DE LA PERSONNE CONJOINTE ☐

## 4 BÉNÉFICIAIRE (Remplir seulement si vous demandez de l'assurance-vie)

Indiquez un bénéficiaire d'assurance-vie si vous n'avez pas renoncé à cette protection (formulaire rempli + preuve).

Nom(s) du(des) bénéficiaire(s) :

Je désigne comme bénéficiaire (au décès) :

Conjoint(e) légal(e) (1) ☐ Conjoint(e) de fait (7) ☐ Fils-filles (2) ☐ Conjoint(e) légal(e) et fils - filles (6) ☐ Père-mère (3) ☐ Conjoint(e) de fait et fils - filles (8) ☐ Frères-Soeurs (4) ☐

Le bénéficiaire est révocable* ☐ (peut être changé en tout temps)

Le bénéficiaire est irrévocable* ☐ (ne peut être changé sauf avec le consentement écrit du bénéficiaire nommé irrévocable)

OU

La somme assurée sera payable à la succession de la personne adhérente ☐

* Au Québec, en l'absence de choix à cette question, la désignation du conjoint **légal** est irrévocable et la désignation de tout autre bénéficiaire est révocable.

**Dans le présent document, SSQ désigne SSQ, Société d'assurance-vie inc.**

**DEMANDE D'ADHÉSION** ✓
Remplir les sections pertinentes ◀ **DEMANDE DE CHANGEMENT** ☐
S'EMPLOIE SANS CARBONE — ÉCRIRE FERMEMENT S.V.P.

## 5 EMPLOYEUR

**5.1 NOM DE L'ORGANISME**
CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS

**5.2 N° D'ÉTABLISSEMENT**

**5.3 N° DE GROUPE**
X

**5.4 N° D'EMPLOYÉ**

**5.5** Date d'emploi (A M J)

**5.6** Date d'admissibilité (A M J)

**5.7** Reçu de l'employé (A M J)

**5.8 STATUT D'ENGAGEMENT ET DÉLAI D'ADMISSIBILITÉ**
- personne salariée dans un emploi permanent travaillant à 70% ou plus du temps plein (1 mois) 5.8.1 ☐
- personne salariée engagée dans une catégorie autre que la précédente (3 mois) 5.8.2 ☐
- pourcentage du temps travaillé 5.8.3 _____ %

**5.9 EST-CE QUE LA PERSONNE ADHÉRENTE EST PRÉSENTEMENT ABSENTE DU TRAVAIL?**

☐ Non ☐ Oui Si oui, raison _____

5.9.1 Date du début de l'absence (A M J)

La personne adhérente en congé sans rémunération de plus de 28 jours choisit de :

5.9.2 ☐ maintenir sa participation à l'ensemble des régimes auxquels elle participe

5.9.3 ☐ maintenir uniquement sa participation au régime maladie auquel elle participe

5.9.4 ☐ maintenir uniquement sa participation au régime maladie de base

**5.10 RÉVISION DU POURCENTAGE DU TEMPS TRAVAILLÉ**
Le pourcentage de temps travaillé de cette personne a **diminué** à 25% ou moins du temps complet au cours de la période de référence. Elle choisit de :

5.10.1 ☐ maintenir sa participation à l'ensemble des régimes auxquels elle participe (et doit participer aux garanties prévues à la convention collective)

5.10.2 ☐ maintenir uniquement sa participation au régime maladie auquel elle participe

5.10.3 ☐ participer uniquement au régime maladie de base

**5.11 SALAIRE ANNUEL SELON LA CONVENTION COLLECTIVE**
(comme si 100% du temps plein) _____ $ / année

**5.12 JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS SONT EXACTS ET COMPLETS.**

(A M J)

Nom du représentant de l'employeur (lettres moulées)

N° tél. ( ) _____ Poste _____

Signature du représentant de l'employeur

**5.13 EXEMPTION (Voir note 3 en page 3)**

| | | Régime d'assurance maladie | Régime d'assurance soins dentaires |
|---|---|---|---|
| 5.13.1 ☐ | Début d'exemption → | 5.13.2 ☐ | 5.13.3 ☐ |
| 5.13.4 ☐ | Fin d'exemption → | 5.13.5 ☐ | 5.13.6 ☐ Fournir la preuve de la fin de l'assurance ayant permis l'exemption. |

**5.14 REMARQUES**

(Remplir seulement si vous demandez de l'assurance-vie additionnelle pour vous ou votre personne conjointe)

## 6 DÉCLARATION DE PERSONNE NON-FUMEUSE - pour l'assurance vie additionnelle

«Je soussigné(e), déclare être une personne non-fumeuse et n'avoir fumé aucun produit de tabac tel que cigarette, cigare ou pipe, ni aucune drogue au cours des douze (12) derniers mois. Il est entendu que SSQ peut demander périodiquement une confirmation de ce statut. À défaut de répondre, la personne assurée perd ce statut et ne bénéficie plus de la réduction de primes qui s'y rattache à compter de la date de la demande de SSQ. Je reconnais également que toute fausse déclaration ou réticence peut entraîner la nullité de la protection.»

Pour vous-même

6.1 Date : (A M J)

6.2 Signature : _____

Pour votre personne conjointe

6.3 Date : (A M J)

6.4 Signature : _____

## 7 SIGNATURE

Retournez ce formulaire rempli et signé par courriel à **prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca**

J'autorise mon employeur à déduire de mon salaire les primes requises en vertu des régimes que j'ai choisis. J'autorise mon employeur et SSQ à utiliser, pour des fins administratives, les renseignements contenus dans cette demande, y compris mon numéro d'assurance sociale. Je certifie que les renseignements inscrits sur cette demande sont exacts et complets. Je reconnais de plus avoir pris connaissance de l'avis au verso concernant les dossiers et les renseignements personnels et avoir conservé copie de la présente formule.

7.1 Date: (A M J)

7.2 Signature de la personne adhérente : _____

## 8 SECTION SSQ

| N° groupe | N° certificat | En vigueur (A M J) | Classe | Adhérent sélection |
|---|---|---|---|---|
| X | | | | Non ☐ Oui ☐ |

| | MAL. | FRAIS DENT. | I.H. | R.I.P. | VIE | M.M.A. | VIE P.À.C. | M.M.A. P.À.C. | VIE CONJOINT | M.M.A. CONJOINT | VIE ENFANTS | M.M.A. ENFANTS | RENTES SURV. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BASE | | | | | | | | | | | | | | | |
| ADD. | | | | | | | | | | | | | | | |

Adhérent(e) fumeur(se) Oui ☐ Non ☐
Conjoint(e) fumeur(se) Oui ☐ Non ☐

Codifié par _____ le _____

Code certificat

Copie Blanche pour SSQ — Copie Jaune pour l'administrateur — Copie rose pour la personne adhérente

**DEMANDE D'ADHÉSION** ✔
Remplir les sections pertinentes ◀ **DEMANDE DE CHANGEMENT** ☐

SSQ Groupe financier

**LA PERSONNE ADHÉRENTE DOIT REMPLIR LES SECTIONS 1-2-3-7 ET LES SECTIONS 4 ET 6 SI NÉCESSAIRE**
**L'EMPLOYEUR DOIT REMPLIR LA SECTION 5**
**LA SECTION 8 EST RÉSERVÉE À SSQ**

C.P. 10500, succursale Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4H6

## 1 IDENTIFICATION DE LA PERSONNE ADHÉRENTE

| 1.1 Nom | 1.2 Prénom | 1.3 N° d'assurance sociale |
|---|---|---|
| | | |

## 2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

| 2.1 Adresse | | | | 2.2 Code postal |
|---|---|---|---|---|
| 2.3 N° tél. au travail | 2.4 N° tél. à la résidence | 2.5 Date de naissance (A M J) | 2.6 Sexe M ☐ F ☐ | 2.7 Communication Fr. ☐ Ang. ☐ |
| 2.8 Ancien établissement du réseau de la santé et des services sociaux | | | | 2.9 Date de départ (A M J) |

## DÉSIGNATION DE LA PERSONNE CONJOINTE

(Remplir seulement si vous prenez l'assurance-vie additionnelle pour la personne conjointe.)

| Nom | Prénom | Date de naissance (année mois jour) | Sexe M F |
|---|---|---|---|
| | | | |

## 3 RÉGIMES

| | ADHÉSION | CHANGEMENT |
|---|---|---|
| **3.1 RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE (obligatoire)**<br>Vous devez choisir un seul des régimes suivants :<br>• Maladie de base<br>• Maladie intermédiaire<br>• Maladie supérieur<br>**(Voir notes 1, 2, 3 et 4 en page 3)** | Ind ☐ Mono ☐ Couple ☐ Fam ☐ Exemption * ☐<br>☐ ☐ ☐ ☐<br>☐ ☐ ☐ ☐<br>☐ ☐ ☐ ☐ | Ind Mono Couple Fam Exemption * |
| **3.2 RÉGIME D'ASSURANCE SOINS DENTAIRES (facultatif)**<br>**(Voir notes 1, 2, 3 et 4 en page 3)** | Ind ☐ Mono ☐ Couple ☐ Fam ☐ Exemption * ☐ | Ind Mono Couple Fam Exemption * Retrait |
| **3.3 RÉGIME COMPLÉMENTAIRE I (obligatoire)**<br>**a) Assurance vie de base de la personne adhérente**<br>(1 fois le salaire annuel brut)<br>**b) Assurance vie additionnelle de la personne adhérente**<br>(1, 2 ou 3 fois le salaire annuel brut)<br>**(Voir note 7 en page 4)**<br>**c) Assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge**<br>**d) Assurance vie additionnelle de la personne conjointe**<br>(1 à 10 tranches de 10 000 $)<br>**(Voir note 7 en page 4)**<br>**e) Assurance salaire de longue durée** | Obligatoire **(voir note 5 en page 4)**<br>_____ fois (indiquez le nombre de fois le salaire annuel brut désiré)<br>Obligatoire **(voir note 6 en page 4)**<br>_____ tranche(s) de 10 000 $ (indiquez le nombre de tranches désiré)<br>Obligatoire | |

* La section 5.13 doit être remplie par l'employeur.

**ÉVÉNEMENT** justifiant la demande de changement. Indiquez la date de l'événement (A M J)
(Pour la cohabitation, indiquer la date de **DÉBUT**)

1. COHABITATION (Vie maritale) ☐
   1.1 Un enfant est-il issu de l'union?
   Si oui, date de naissance de l'enfant (A M J)
2. MARIAGE OU UNION CIVILE ☐
3. ADOPTION ☐
4. NAISSANCE
5. PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT ☐
6. SÉPARATION ☐
7. DIVORCE ☐
8. CESSATION DE L'ASSURANCE DE LA PERSONNE CONJOINTE ☐

## 4 BÉNÉFICIAIRE

Nom(s) du(des) bénéficiaire(s) : _____

Je désigne comme bénéficiaire (au décès) :

Conjoint(e) légal(e) (1) ☐ Conjoint(e) de fait (7) ☐ Fils-filles (2) ☐ Conjoint(e) légal(e) et fils - filles (6) ☐ Père-mère (3) ☐ Conjoint(e) de fait et fils - filles (8) ☐ Frères-Soeurs (4) ☐

Le bénéficiaire est révocable* ☐ (peut être changé en tout temps)

Le bénéficiaire est irrévocable* ☐ (ne peut être changé sauf avec le consentement écrit du bénéficiaire nommé irrévocable)

OU

La somme assurée sera payable à la succession de la personne adhérente ☐

* Au Québec, en l'absence de choix à cette question, la désignation du conjoint **légal** est irrévocable et la désignation de tout autre bénéficiaire est révocable.

**Dans le présent document, SSQ désigne SSQ, Société d'assurance-vie inc.**

**DEMANDE D'ADHÉSION** ✔
Remplir les sections pertinentes ◀ **DEMANDE DE CHANGEMENT** ☐
S'EMPLOIE SANS CARBONE — ÉCRIRE FERMEMENT S.V.P.

## 5 EMPLOYEUR

**5.1 NOM DE L'ORGANISME**
CIUSSS de l'Estrie - CHUS

**5.2 N° D'ÉTABLISSEMENT**

**5.3 N° DE GROUPE**
X

**5.4 N° D'EMPLOYÉ**

**5.5** Date d'emploi A M J

**5.6** Date d'admissibilité A M J

**5.7** Reçu de l'employé A M J

**5.8 STATUT D'ENGAGEMENT ET DÉLAI D'ADMISSIBILITÉ**
- personne salariée dans un emploi permanent travaillant à 70% ou plus du temps plein (1 mois) 5.8.1 ☐
- personne salariée engagée dans une catégorie autre que la précédente (3 mois) 5.8.2 ☐
- pourcentage du temps travaillé 5.8.3 _____ %

**5.9 EST-CE QUE LA PERSONNE ADHÉRENTE EST PRÉSENTEMENT ABSENTE DU TRAVAIL?**

☐ Non ☐ Oui Si oui, raison _____

5.9.1 Date du début de l'absence A M J

La personne adhérente en congé sans rémunération de plus de 28 jours choisit de :

5.9.2 ☐ maintenir sa participation à l'ensemble des régimes auxquels elle participe

5.9.3 ☐ maintenir uniquement sa participation au régime maladie auquel elle participe

5.9.4 ☐ maintenir uniquement sa participation au régime maladie de base

**5.10 RÉVISION DU POURCENTAGE DU TEMPS TRAVAILLÉ**
Le pourcentage de temps travaillé de cette personne a **diminué** à 25% ou moins du temps complet au cours de la période de référence. Elle choisit de :

5.10.1 ☐ maintenir sa participation à l'ensemble des régimes auxquels elle participe (et doit participer aux garanties prévues à la convention collective)

5.10.2 ☐ maintenir uniquement sa participation au régime maladie auquel elle participe

5.10.3 ☐ participer uniquement au régime maladie de base

**5.11 SALAIRE ANNUEL SELON LA CONVENTION COLLECTIVE**
(comme si 100% du temps plein) _____ $ / année

**5.12 JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS SONT EXACTS ET COMPLETS.**

A M J

Nom du représentant de l'employeur (lettres moulées)

N° tél. ( ) _____ Poste _____

Signature du représentant de l'employeur

**5.13 EXEMPTION (Voir note 3 en page 3)**

| | | Régime d'assurance maladie | Régime d'assurance soins dentaires |
|---|---|---|---|
| 5.13.1 ☐ | Début d'exemption → | 5.13.2 ☐ | 5.13.3 ☐ |
| 5.13.4 ☐ | Fin d'exemption → | 5.13.5 ☐ | 5.13.6 ☐ Fournir la preuve de la fin de l'assurance ayant permis l'exemption. |

**5.14 REMARQUES**

## 6 DÉCLARATION DE PERSONNE NON-FUMEUSE - pour l'assurance vie additionnelle

(Remplir seulement si vous demandez de l'assurance-vie additionnelle pour vous ou votre personne conjointe)

«Je soussigné(e), déclare être une personne non-fumeuse et n'avoir fumé aucun produit de tabac tel que cigarette, cigare ou pipe, ni aucune drogue au cours des douze (12) derniers mois. Il est entendu que SSQ peut demander périodiquement une confirmation de ce statut. À défaut de répondre, la personne assurée perd ce statut et ne bénéficie plus de la réduction de primes qui s'y rattache à compter de la date de la demande de SSQ. Je reconnais également que toute fausse déclaration ou réticence peut entraîner la nullité de la protection.»

Pour vous-même

6.1 Date : A M J

6.2 Signature : _____

Pour votre personne conjointe

6.3 Date : A M J

6.4 Signature : _____

## 7 SIGNATURE

Retournez ce formulaire rempli et signé par courriel à **prase.assurances.collectives.estrie@ssss.gouv.qc.ca**

J'autorise mon employeur à déduire de mon salaire les primes requises en vertu des régimes que j'ai choisis. J'autorise mon employeur et SSQ à utiliser, pour des fins administratives, les renseignements contenus dans cette demande, y compris mon numéro d'assurance sociale. Je certifie que les renseignements inscrits sur cette demande sont exacts et complets. Je reconnais de plus avoir pris connaissance de l'avis au verso concernant les dossiers et les renseignements personnels et avoir conservé copie de la présente formule.

7.1 Date: A M J

7.2 Signature de la personne adhérente : _____

## 8 SECTION SSQ

| N° groupe | N° certificat | En vigueur | Classe | Adhérent sélection |
|---|---|---|---|---|
| X | | A M J | | Non ☐ Oui ☐ |

| | MAL. | FRAIS DENT. | I.H. | R.I.P. | VIE | M.M.A. | VIE P.À.C. | M.M.A. P.À.C. | VIE CONJOINT | M.M.A. CONJOINT | VIE ENFANTS | M.M.A. ENFANTS | RENTES SURV. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| BASE | | | | | | | | | | | | | | | |
| ADD. | | | | | | | | | | | | | | | |

Adhérent(e) fumeur(se) Oui ☐ Non ☐
Conjoint(e) fumeur(se) Oui ☐ Non ☐

Codifié par _____ le _____

Code certificat

Copie Blanche pour SSQ — Copie Jaune pour l'administrateur — Copie rose pour la personne adhérente

## CHOIX DE PROTECTION

**Note 1**

La nouvelle personne salariée admissible travaillant 25 % ou moins du temps complet doit choisir entre participer uniquement au Régime d'assurance maladie ou participer à l'ensemble des régimes à la condition de participer aux garanties d'assurance vie et d'assurance salaire de courte durée prévues à la convention collective sous réserve de ce qui est prévu au droit d'exemption.

La personne retraitée qui est réembauchée n'est pas admissible au régime d'assurance collective de l'APTS.

**Note 2**

Vous devez choisir un statut de protection (individuel, monoparental, couple, familial ou exempté) pour le Régime d'assurance maladie et s'il y a lieu pour le Régime d'assurance soins dentaires.

Les statuts de protection **possibles** sont définis dans le tableau suivant :

| Régime | Combinaisons | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| Assurance maladie | I | M | M | C | C | F | F | F | F |
| Assurance soins dentaires | I | M | I | C | I | F | C | M | I |

La personne adhérente qui obtient une exemption de participation au régime d'assurance maladie peut s'assurer selon le statut de protection individuel, monoparental, couple ou familial pour le régime d'assurance soins dentaires.

**Note 3**

**Début d'exemption**

En vertu de la *Loi sur l'assurance médicaments du Québec*, sous réserve du droit d'exemption, la participation au Régime d'assurance maladie est obligatoire, car la garantie médicaments est prévue à ce régime. Ainsi, vous pouvez refuser ou cesser de participer au Régime d'assurance maladie à la condition que vous démontriez à votre employeur que vous et vos personnes à charge, s'il y a lieu, êtes assurés en vertu d'un autre régime d'assurance collective comportant une garantie d'assurance médicaments.

Concernant le Régime d'assurance soins dentaires, la personne adhérente peut se prévaloir du droit d'exemption à la condition de joindre la preuve qu'elle est couverte par un régime d'assurance soins dentaires du secteur public à participation obligatoire et qu'il lui est impossible d'obtenir une exemption spécifique de participation au régime en question.

**Fin d'exemption**

La personne adhérente qui est exemptée de participer au Régime d'assurance maladie ou au Régime d'assurance soins dentaires peut y adhérer plus tard, à la condition de démontrer de manière jugée satisfaisante par SSQ :

i) qu'elle et ses personnes à charge, le cas échéant, étaient antérieurement assurées en vertu de l'assurance concernée ou de toute autre assurance collective similaire;

ii) qu'il est devenu impossible pour elle, et ses personnes à charge le cas échéant, de continuer à être assurées par le régime ayant permis l'exemption.

**Note 4**

La durée minimale de participation aux régimes maladie intermédiaire et maladie supérieur est de 24 mois et s'applique à compter de la date d'adhésion initiale au régime concerné.

La durée minimale de participation au régime soins dentaires est de 48 mois et s'applique à compter de la date d'adhésion initiale au régime concerné.

## AVIS

**Protection des renseignements personnels**

Dans le but d'assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels détenus à votre sujet, SSQ, Société d'assurance-vie inc. constitue un dossier d'assurance dans lequel sont versés les renseignements concernant votre demande d'assurance ainsi que les renseignements relatifs à toute réclamation d'assurance.

Seuls les employés ou mandataires qui sont responsables de la sélection des risques, des enquêtes et des réclamations ou toute autre personne que vous aurez autorisée ont accès à ce dossier.

Toutefois, pour le régime d'assurance maladie, la personne adhérente aura la possibilité au 1er janvier et au 1er juillet de chaque année d'adhérer à un régime **plus généreux** sans avoir préalablement complété une période minimale de participation de 24 mois.

Concernant les règles applicables à la prise d'effet des régimes et aux modifications de statut de protection, nous vous référons à votre brochure explicative.

**Note 5**

La personne adhérente peut renoncer à l'assurance vie de base de la personne adhérente si elle est déjà protégée par une police **individuelle** d'assurance vie d'un montant minimal de 25 000 $. Pour ce faire, elle doit remplir le formulaire « Demande de renonciation au régime d'assurance vie de base de la personne adhérente » (FV4726F) disponible au Service des ressources humaines de son établissement et joindre la preuve de sa couverture. Une personne adhérente qui renonce à l'assurance vie de base ne peut pas participer à l'assurance vie additionnelle de la personne adhérente. La personne adhérente qui désire, par la suite, participer à l'assurance vie de base de la personne adhérente doit faire une demande écrite à SSQ et fournir les preuves d'assurabilité requises et acceptées par SSQ.

**Note 6**

La participation à l'assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge est obligatoire selon le même statut de protection que celui détenu au régime d'assurance maladie. Voici un résumé de la protection d'assurance vie qui est accordée selon le statut de protection détenu en assurance maladie:

| Statut de protection en assurance maladie | Assurance vie des personnes à charge accordée |
|---|---|
| Individuel | Aucune |
| Monoparental | Assurance vie des enfants à charge |
| Couple | Assurance vie de la personne conjointe |
| Familial | Assurance vie de la personne conjointe et des enfants à charge |
| Exemption | Aucune |

**Note 7**

Des preuves d'assurabilité sont toujours requises.

La personne adhérente qui renonce à l'assurance vie de base de la personne adhérente ne peut pas participer à l'assurance vie additionnelle de la personne adhérente.

La personne adhérente peut en tout temps participer à l'assurance vie additionnelle de la personne conjointe.

Dans la colonne « Augmenter à » ou « Réduire à », le chiffre que vous inscrivez correspond à la protection que vous désirez et non au nombre d'unités que vous ajoutez ou retirez. À titre d'exemple, si vous possédez 3 fois votre salaire en assurance vie additionnelle de la personne adhérente et que vous indiquez « 2 » sur la ligne « Réduire à », nous retrancherons une unité de salaire de votre montant d'assurance vie additionnelle.

Si vous choisissez de participer à la vie additionnelle de la personne adhérente ou de la personne conjointe et que la personne à assurer est non-fumeuse, vous devez remplir la section **6-Déclaration de personne non-fumeuse**.

**Note 8**

La personne adhérente doit remplir le formulaire « Droit de retrait à la garantie d'assurance salaire de longue durée » et répondre à certaines conditions.

Votre dossier est détenu dans les bureaux de l'entreprise. Vous avez le droit de prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans ce dossier, et, le cas échéant, de les faire rectifier en formulant une demande écrite à l'adresse suivante :
Responsable de la protection des renseignements personnels
SSQ, Société d'assurance-vie inc.
2525 boul. Laurier,
C.P. 10500, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4H6

SSQ, Société d'assurance-vie inc. s'est dotée d'une Politique sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir une copie du dépliant à cet effet, il vous suffit de communiquer par écrit avec le Responsable de la protection des renseignements personnels, aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

SSQ Groupe financier

APTS

# DEMANDE DE RENONCIATION AU RÉGIME D'ASSURANCE VIE DE BASE DE LA PERSONNE ADHÉRENTE

## RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'APTS

Je déclare avoir pris connaissance de la protection offerte en vertu du régime obligatoire d'assurance vie de base de la personne adhérente offert aux membres de l'APTS et de tous les avantages que ce régime peut m'apporter.

Malgré ce qui précède, je demande à renoncer à la protection d'assurance vie de base de la personne adhérente puisqu'une police individuelle d'assurance vie d'un montant minimal de 25 000 $ me protège déjà.

En renonçant volontairement au régime obligatoire d'assurance vie de base de la personne adhérente, je ne peux pas participer à la protection d'assurance vie additionnelle de la personne adhérente. De plus, je sais que je devrai fournir les preuves d'assurabilité requises et acceptées par l'assureur si je désire y participer par la suite.

Le droit de renonciation s'applique à compter de la première période de paie complète qui suit l'acceptation de cette demande par *SSQ, Société d'assurance-vie inc.*

→ **Joindre la preuve de l'existence d'une police individuelle d'assurance vie d'un montant minimal de 25 000 $.**

| | |
|---|---|
| N° de groupe | N° de certificat |
| Personne salariée - SIGNATURE | Témoin - SIGNATURE |
| Personne salariée (nom en lettres moulées) | Témoin (nom en lettres moulées) |
| A M J<br>Date | A M J<br>Date |

(Contrat #X9999)

FV4726F (2007-09)